

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-577135

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

001751

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL OUAZZANI ABDESSALAM

Date de naissance :

1.1.1950

Adresse :

149, Rue Souk El Marajf - CSA  
Tél. : 0661269915

Dhs

Total des frais engagés

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/02/2023

Nom et prénom du malade :

EL OUAZZANI ABDESSALAM

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

03 AVR 2023

Le

1041 2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/02/2023	Cy	300 cl	300,00	INP : 0911118349 Cabinet de l'Ammane RAIS * 0150100101

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

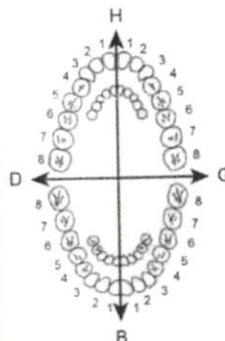
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

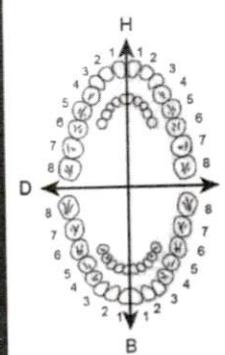
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Optique Ohoud Opticien Optométriste 4, Rue D'Alger Mosquée Berrada - Algiers	23/03/2023					3700,00

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Optique  
Ouhoud

FACTURE

CLIENT : EL Ouazzani Néfesla Numéro

Date

23/03/2023  
70

Article	Désignation	Qté	Prix TTC
PRES:			
MONTURE	OPTIQUE		
VD		1	1100,00
VG			
PRES:			
MONTURE			
VD		1	1300,00
VG		1	1300,00
CORRECTION VISUELLE:			
LOIN:			
OD :	+0,50 (-0,75 à +0,85)		
OG :	-1,25 (-0,75 à +0,90)		
PRES :			
ADD / ODG:			
	+2,75		
			3700,00
Taux TVA:			20%
Montant TVA:			
Total TTC:			3700,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:

trois-mille-sept-cents dinars.

Optique Ouhoud  
Signé en Optométriste  
4, Rue D'Alger Mosquée Ouhoud  
Berrechid - Tel: 055 032 87 11

4, Rue calger mosquée ouhoud -Berrechid-  
Tél: 06 68 67 35 28 - Email: youssefpoorChotnaiLcom  
Code INPE;105011324-ICE:001714066000082-Patente:40705677-1F:40267294  
TP:000000-RC:15906-N'Autorisation SGG:2539

Optique Ouhoud  
Opticien Optométriste  
4, Rue D'Alger Mosquée Ouhoud  
Berrechid - Tel: 055 032 87 11



# CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA      Docteur Abderrahmane RAISS  
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte  
par Phacoémulsification  
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme  
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

28 février 2023

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون  
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)  
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Mr EL OUAZZANI Abdeslam

Monture + verres correcteurs progressifs Organiques  
Antireflets, Antireflets multi-couches, Filtre anti-lumière bleue

Vision de loin :

OD = + 0.50 (- 0.75 à 85°)

OG = - 1.25 (- 0.75 à 90°)

Vision de près :

ODG = Add : + 2.75

